

La population de la Drôme augmente plus rapidement que durant les années 90. La hausse se diffuse sur l'ensemble des cantons. Les évolutions les plus importantes se situent le long des vallées du Rhône et de l'Isère. La croissance démographique des espaces ruraux s'accélère. Le département est attractif : les deux tiers de sa croissance viennent des échanges migratoires.

Thibaut Cuvillier

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra/, à la rubrique « Publications ».

Population

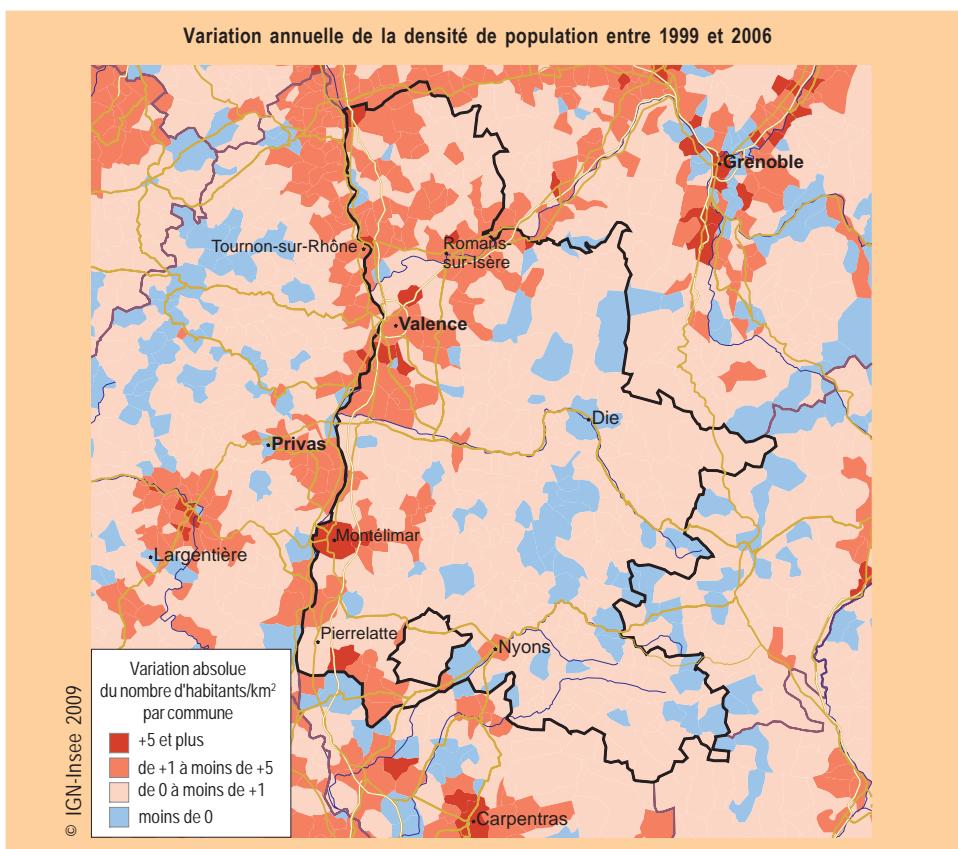
Drôme : croissance de la population dans tous les cantons

En 2006, la population de la Drôme atteint 468 600 habitants, soit une augmentation de 1 % par an depuis 1999. Cette croissance est légèrement supérieure à la moyenne de Rhône-Alpes (0,9 %). Elle profite aux espaces à dominante urbaine (+0,9 %) comme aux espaces ruraux (+1,2 %). Tous les cantons de la Drôme

connaissent des augmentations de population depuis 1999. La part des communes concernées par ces évolutions positives est également importante (84%).

Cependant, même si l'essor des campagnes se poursuit, la Drôme demeure un département peu dense (72 hab./km² contre 138 pour la région).

La densité se renforce près des grands axes de communication



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Forte hausse de la population dans les zones périurbaines

Entre 1999 et 2006, la Drôme gagne ainsi 31 000 habitants. En volume, cette croissance profite d'abord aux espaces à dominante urbaine avec 20 000 habitants de plus. Parmi ces espaces, ce sont les zones périurbaines qui progressent principalement. Elles regroupent désormais 110 400 habitants, contre 99 000 en 1999, soit près de 25 % des Drômois.

La vallée du Rhône reste la zone la plus dense et renforce même sa densité. Les communes concernées sont souvent proches des pôles d'emploi de Valence et de Montélimar, ou sont situées sur de grands axes de transport. Au nord, certaines profitent du desserrement de l'agglomération lyonnaise. La densité augmente également dans la vallée de l'Isère, le long de l'autoroute A49.

Les populations des dix plus grandes communes du département augmentent toutes, mais de manière différenciée. Valence compte désormais 65 000 habitants et connaît une croissance très modérée (+ 0,2 % par an depuis 1999). Montélimar et Romans-sur-Isère, deux communes à la population comparable, ne sont cependant pas toutes les deux dans la même dynamique. Montélimar devient la deuxième commune de la Drôme avec une croissance élevée (+ 1,1 % par an) alors que celle de Romans-sur-Isère est plus lente (+ 0,2 %).

Trois autres communes se distinguent par des augmentations de population élevées : Portes-lès-Valence, Livron-sur-Drôme et Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec chacune + 1,8 % par an environ.

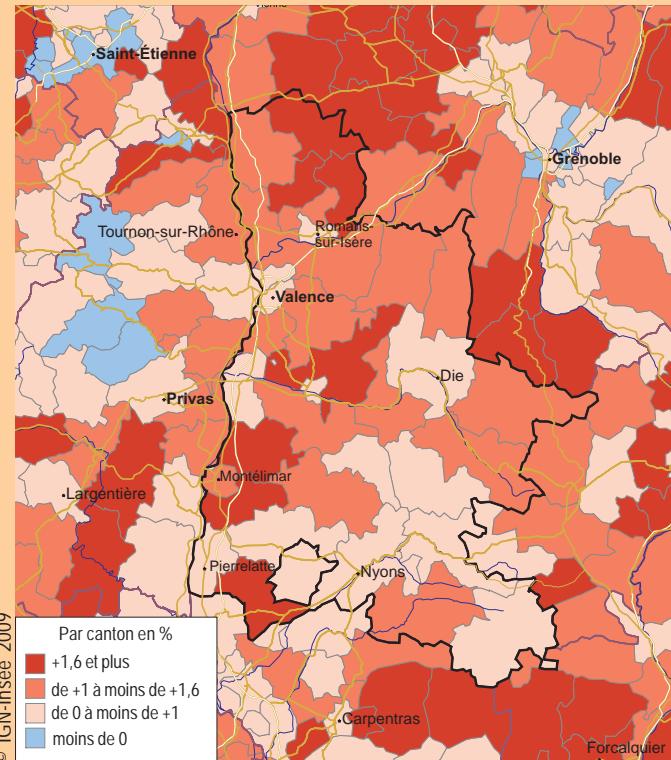
Les espaces à dominante rurale connaissent également une croissance démographique significative avec 11 000 habitants supplémentaires de 1999 à 2006. Il y a même une accélération de la tendance observée entre 1990 et 1999. Dans les années 90, la progression moyenne était de 0,7 % par an contre 1,2 % de 1999 à 2006.

Depuis 1999, la hausse des prix du logement peut expliquer, dans une certaine mesure, l'installation de populations actives toujours plus loin des centres urbains. Mais le dynamisme démographique profite aussi à des zones très éloignées de toute attractivité économique des villes. Ceci pourrait caractériser un nouveau phénomène de repeuplement des campagnes, différent de la périurbanisation.

En près de 30 ans, les tendances démographiques de la Drôme ont ainsi beaucoup évolué. Dans les années 80, c'était le dynamisme de la vallée du Rhône qui contribuait principalement à la croissance de la population tandis que les évolutions des zones rurales intérieures étaient plutôt faibles. Au cours des années 90, les variations annuelles des zones rurales et urbaines étaient équilibrées autour de 0,6 % par an. Depuis 1999,

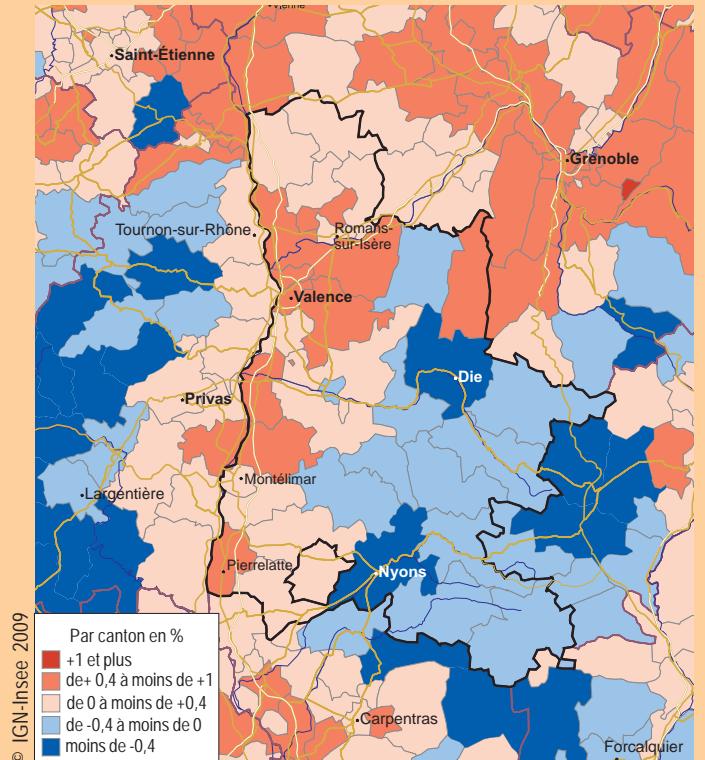
Une croissance généralement plus forte dans la moitié nord du département

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006



Davantage de naissances que de décès près des villes

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

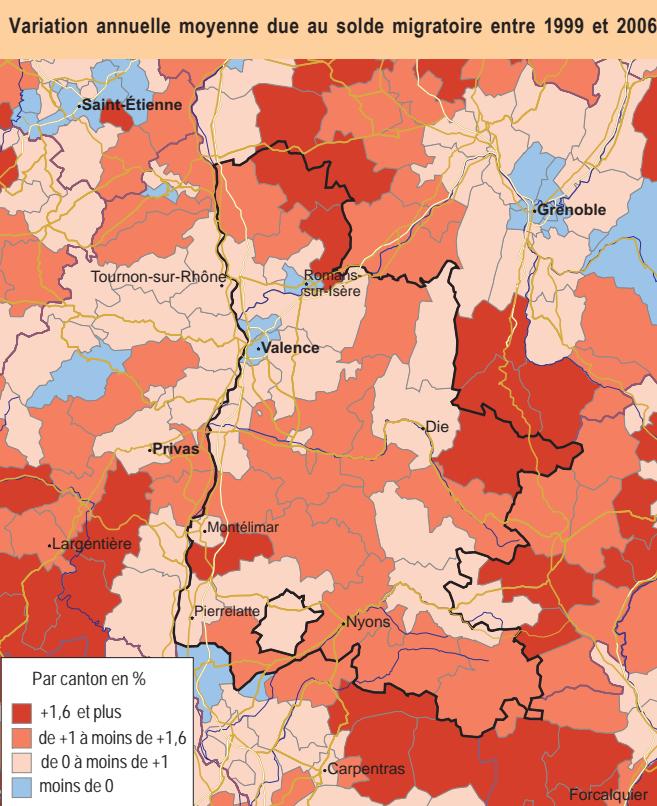
Une croissance majoritairement due aux échanges migratoires

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006	1990-1999	Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Drôme	414 100	437 800	468 600	0,6	1,0	0,3	0,6
Pôles urbains	209 600	216 000	224 900	0,3	0,6	0,5	0,1
Périmétropolitain	88 600	99 000	110 400	1,2	1,6	0,5	1,1
Total espace à dominante urbaine	298 200	315 100	335 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Total espace à dominante rurale	115 800	122 800	133 300	0,7	1,2	0,0	1,2
<i>Les 10 principales communes¹</i>							
Valence	63 400	64 200	65 300	0,1	0,2	0,6	-0,4
Montélimar	30 000	31 300	33 900	0,5	1,1	0,4	0,7
Romans-sur-Isère	32 700	32 700	33 100	0,0	0,2	0,3	-0,1
Bourg-lès-Valence	18 200	18 300	18 400	0,1	0,1	0,4	-0,4
Pierrelatte	11 800	12 000	12 300	0,2	0,4	0,5	-0,1
Bourg-de-Péage	9 200	9 800	9 900	0,6	0,3	0,3	-0,1
Portes-lès-Valence	7 800	8 100	9 200	0,4	1,8	0,6	1,2
Livron-sur-Drôme	7 300	7 800	8 700	0,7	1,7	0,5	1,1
Saint-Paul-Trois-Châteaux	6 800	7 300	8 200	0,8	1,8	0,4	1,4
Crest	7 600	7 700	7 800	0,2	0,1	-0,2	0,3

¹Population municipale

Sources : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

Des campagnes attractives



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

la population de l'espace rural croît plus vite que celle de l'espace urbain (+ 1,2 % contre + 0,9 %).

Après l'Ardèche, la Drôme est le département rhônalpin qui connaît la plus forte accélération de son solde migratoire apparent (entrées - sorties) depuis 1999 : + 0,6 % par an contre + 0,3 % dans les années 90.

78 % des communes enregistrent un solde migratoire positif alors que seulement 67 % connaissent des excédents naturels (naissances - décès). Ainsi, c'est principalement l'installation de nouveaux Drômois qui permet à la population du département de croître : les deux tiers de l'évolution démographique s'expliquent par des mouvements migratoires et un tiers seulement par l'excédent de naissances sur les décès.

Quatre cantons sont particulièrement attractifs : ceux de Montélimar Sud, Châtillon-en-Diois, Romans-sur-Isère Est et Le Grand-Serre. Ces deux derniers confirment ainsi le dynamisme de la Drôme des collines, porté par l'attractivité des agglomérations lyonnaise et grenobloise. Par ailleurs, les échanges migratoires sont aussi largement positifs dans les cantons ruraux du centre du département ou des Baronnies.

En revanche, les départs sont plus importants que les arrivées dans les villes centres, à l'exception de Montélimar. C'est le cas à Valence, ainsi qu'à Bourg-lès-Valence, à Romans-sur-Isère, Bourg-de-Péage, et à Pierrelatte.

La contribution du solde naturel (naissances- décès) à l'accroissement de la population est la même entre

Déficit de naissances dans le sud du département

1999 et 2006 que durant les années 90 : + 0,3 % par an. Pour les mêmes périodes, elle s'élève à + 0,5 % dans les espaces à dominante urbaine et est nulle dans les zones rurales.

Mais cette régularité cache des disparités importantes. Les soldes naturels du sud rural de la Drôme, du Diois aux Baronnies, ainsi que du canton de Saint-Jean-en-Royans sont négatifs. Les

cantons de Die et de Nyons sont particulièrement touchés par un déficit important des naissances par rapport aux décès. À l'inverse, le solde naturel contribue plus fortement à la croissance de la population dans le couloir rhodanien, notamment dans les cantons proches des villes comme Montélimar, Pierrelatte, Tournon-sur-Rhône et Valence. ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine** composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- **l'espace à dominante rurale** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une **unité urbaine** offrant au moins 5 000 emplois.

Les communes périurbaines sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°66, janvier 2007

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région ont été publiées entre janvier et mars 2009.

Déjà parus : la Loire, le Rhône, l'Ain, l'Ardèche, l'Isère, la Haute-Savoie, la Savoie.

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le **site internet** www.insee.fr.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, mars 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534